

## **BUREAU DU CLIS**

### **REUNION DU 20 septembre 2004-COMPTE-RENDU**

Etaient présents :

- M. Richard SAMUEL, Préfet de la Meuse,
- M. Jacques LAUVERGNAT, représentant M. WAQUET, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Paul LHERITIER, Chambre des Métiers de la Meuse,
- Mlle Fanny JOTTER, représentant M. DOSE, député de la Meuse,
- Mme Sylvie MALFAIT-BENNI, conseillère générale de la Meuse,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean-Marc FLEURY, AEMHM,
- M. Michel MARIE, CDR 55,
- M. André MOUROT, CEDRA,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. Alain THIZON, DRIRE Champagne-Ardenne,
- M. Jack-Pierre PIGUET, directeur du laboratoire ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS,
- M. Jérôme STERPENICH, CLIS,
- Mlle Sandrine SOEHNLEN, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Jean-Marcel LAMBINON, Président de la CCI de la Haute-Marne,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure.

Etaient invités :

- Mme Claude FISCHER, Entretiens Européens,
- M. Bernard FERY, coordonnateur « Grands Chantiers ».

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 19 juillet 2004.

M. MARIE souhaite que soit rappelé son regret que l'ANDRA n'ait pas été représentée lors du dernier bureau, alors qu'était visionnée la cassette vidéo « Découverte des expérimentations » du laboratoire, dont il juge le contenu mensonger. M. PIGUET signale que ce point a été tardivement ajouté à l'ordre du jour, et qu'il n'a pas été possible de le remplacer. Cette précision

apportée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

Suite à l'observation de M. MARIE sur l'annonce de la visite en Meuse du Ministre délégué à l'Industrie en septembre, M. le Préfet indique qu'il ne s'agissait pas d'une information officielle, mais qu'il est possible que le Ministre délégué soit présent le 26 novembre à Bar le Duc, dans le cadre des Entretiens Européens.

## 2) Les Entretiens Européens.

Mme FISCHER présente les Entretiens Européens sur la gestion des déchets nucléaires, organisés par l'association « Confrontations Europe », et qui sont nés du constat fait par M. SIDO de la difficulté pour les élus d'organiser en Haute-Marne un débat sur un projet d'envergure nationale, voire européenne. La vocation des Entretiens est de montrer aux populations locales que cette question se pose dans de nombreux pays d'Europe, en faisant intervenir des acteurs de différentes sensibilités et de différents niveaux.

Les premiers Entretiens, organisés à Nogent en 2003, portaient sur l'inscription des choix nationaux dans une perspective européenne. Les débats ont été préparés par un groupe de travail réunissant des représentants du gouvernement, des acteurs du nucléaire, des scientifiques, des syndicalistes, des élus des départements de la Meuse et de la Haute-Marne, et du Parlement Européen.

Pour 2004 (26 novembre), à Bar le Duc, le thème abordé est « Les enjeux économiques liés à la gestion des déchets nucléaires ». Deux tables rondes sont prévues : « le financement de la recherche, comparaison internationale » ; « le laboratoire de Bure, un atout pour le développement local ? Comment font nos voisins ? ». 250 participants sont attendus, représentant 10 pays européens et le Canada.

M. LHERITIER se demande si ce type de manifestation ne fait pas double emploi avec les discussions qui se déroulent dans le cadre de COWAM. Pour M. FLEURY, un débat de ce genre, alors que la Commission Européenne ne propose qu'une seule solution, le stockage géologique, vise plus à faire accepter cette solution qu'à en chercher d'autres.

Mme FISCHER précise que le but des Entretiens n'est pas de choisir une solution de gestion des déchets nucléaires, ni d'être en concurrence avec le CLIS ou d'autres cadres de discussion, qui sont complémentaires. Elle estime que les débats sur ce sujet sont nécessaires, la multiplication des lieux de débat étant bénéfique, afin de susciter les réflexions à partir d'informations sérieuses (qu'il s'agisse de la proposition de directive de la Commission, de la réversibilité ou de la quantité de déchets), et que le CLIS devrait être représenté dans une table ronde, ce qu'elle a demandé par courrier adressé à M. le Préfet, en tant que Président du CLIS.

M. MOUROT émet des réserves sur la neutralité des débats, en relevant une phrase de ce courrier (« les populations ayant accepté sur leur territoire un laboratoire »), alors que ces populations n'ont pas été consultées et que leurs représentants élus n'ont pas été mandatés pour prendre position sur ce sujet. M. MARIE va dans le même sens en expliquant qu'il a été contacté en 2003, avant les Entretiens de Nogent, mais qu'il n'a pas été recontacté, et qu'il a constaté que ni la population, ni les « opposants » n'étaient associés, et que les participants étaient tous des partisans de l'enfouissement (aucun organisme opposé n'a été invité, et un journal local a pu titrer : « colloque international ou gargarisme européen »). Il déplore par ailleurs que cela ait lieu un vendredi et que l'inscription ne soit pas gratuite pour les Haut-Marnais et les Meusiens, alors que « Confrontations Europe » prône la démocratie participative. Pour Mme FISCHER, les Entretiens n'ont pas pour vocation de promouvoir le stockage (ont été également évoqués à Nogent l'entreposage en subsurface ou la transmutation), mais de permettre à chacun de s'exprimer dans le cadre d'une problématique définie par le groupe de travail. Concernant la gratuité, elle signale que les Haut-Marnais et Meusiens bénéficient d'un tarif préférentiel, mais que l'organisation d'un débat a un coût.

Elle indique enfin que le coût annuel des Entretiens est de 150 000 € (y compris la diffusion à 10 000 exemplaires de la Lettre des Entretiens et le site internet), avec la participation de nombreux bénévoles. Le financement est assuré conjointement par l'Etat, la Commission Européenne, AREVA, le CEA, EDF (pour 25 %), et les participants (mais pas par l'ANDRA, qui ne l'a pas souhaité).

Suite à cette présentation, il est procédé à un tour de table au cours duquel est évoqué le rôle que peut jouer le CLIS dans la réflexion sur l'impact économique (M. FLEURY proposant que le CLIS organise seul un colloque sur ce sujet).

A l'issue de ce tour de table, le bureau décide d'une part de prendre en charge les frais d'inscription des membres du CLIS qui participeront aux Entretiens le 26 novembre ; d'autre part, par 8 voix contre 4, et une abstention, de donner son accord à une contribution du CLIS à l'une ou l'autre des tables rondes, en désignant M. FERNBACH afin qu'il participe à la prochaine réunion du groupe de travail, le 1<sup>er</sup> octobre à La Hague. Il en rendra compte lors du prochain bureau, au cours duquel les thèmes de débat seront discutés.

M. FLEURY tient à exprimer sa réprobation, estimant que le CLIS n'est pas à sa place dans cette manifestation et que le fait d'avoir un représentant à l'une des tables rondes est une erreur de stratégie.

3) Avancement des travaux de l'IEER.

M. STERPENICH indique que l'IEER fera parvenir le rapport préliminaire à la fin du mois de septembre. Le rapport final sera remis en décembre, et l'équipe de l'IEER viendra en faire la présentation en janvier 2005.

4) Appel d'offres « Géothermie ».

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 6 septembre et a constaté qu'aucune offre n'avait été déposée. Elle propose de relancer la procédure de mise en concurrence après appel à candidature auprès des organismes susceptibles de répondre à la demande du CLIS. Le bureau approuve cette proposition. M. THIZON informe le bureau qu'il dispose de coordonnées de sociétés allemandes qui pourraient être intéressées. M. MARIE confirme que, selon les propos de représentants du BRGM ou de la Compagnie Française de Géothermie, c'est à l'étranger qu'il faut chercher des experts « indépendants ».

5) Décision modificative du budget 2004.

La décision modificative n° 1 du budget 2004 comporte principalement le report de la somme de 202 282,36 € sur la ligne « Etudes et recherches ». Elle est approuvée à l'unanimité moins deux abstentions.

6) Ordre du jour de la plénière du 13/10/04.

La prochaine réunion plénière sera consacrée à la présentation par la CNE de son 10<sup>ème</sup> rapport. L'ordre du jour proposé comprend également une information des membres du CLIS sur l'avancement de l'étude de l'IEER et des démarches relatives à la géothermie, l'approbation de la décision modificative n° 1 du budget 2004, et des questions diverses. L'ordre du jour ainsi précisé est adopté à l'unanimité.

7) Questions diverses.

- Accès au puits : M. PIGUET propose d'organiser une descente au fond du puits principal pour un ou deux membres du bureau (compte-tenu des contraintes techniques), à une date à préciser ultérieurement. Il souligne que la descente nécessite d'être en bonne condition physique.

- Avancement du creusement des puits : le puits principal atteint aujourd'hui 451 mètres et le puits auxiliaire 492 mètres. Le creusement dans le puits principal est arrêté, la construction de la niche ayant commencée (la niche se trouve dans la partie supérieure du Callovo-Oxfordien, où la teneur en argile est plus faible qu'au centre de la cible, 40 % contre 60 % au centre de la couche). M. PIGUET indique que le but de cette niche est de réaliser des

expériences qui seront comparées à celles menées dans les galeries, mais aussi de mettre en place des forages vers le bas qui permettront de suivre les perturbations liées au creusement du puits. Le redémarrage du creusement du puits principal et des galeries à partir du puits auxiliaire est prévu début 2005. Les volumes d'exhaure (un peu moins de 10 litres/minute, comme habituellement) sont également communiqués, (documents ci-joints).

M. MOUROT constate qu'il y a, à Lezéville (à 7 km du laboratoire), une ressource d'eau exploitée (débit de 100 m<sup>3</sup>/jour), qui se trouve au sommet de la couche cible du Callovo-Oxfordien. M. le Préfet demande à M. STERPENICH de préparer un rapport pour la prochaine réunion, et à M. PIGUET d'apporter à cette occasion les observations de l'ANDRA.

Suite à la question de M. MARIE concernant un nouveau procédé décrit par le BRGM et permettant de situer et d'évaluer les aquifères à partir de la surface (Résonance Magnétique Protonique), M. PIGUET indique qu'il n'a pas connaissance de cette méthode qui n'est pas a priori utilisé à Bure. Il apportera des éléments d'information lors de la prochaine réunion.

- Visite du laboratoire souterrain en Finlande : M. JUBERT, Président de la CCI de la Meuse suggère, suite à une rencontre avec M. LE DEAUT, Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine, que le CLIS organise une visite en Finlande, afin notamment d'étudier le processus de décision.

- Pôle scientifique : M. le Préfet précise que l'EPCI Meuse-Haute-Marne doit se réunir prochainement afin de décider de la suite à donner aux travaux de l'ACPST, et que les crédits restent mobilisés (300 000 € de FNADT pour les deux régions et 750 000 € de FEDER par région). Selon Mme MALFAIT-BENNI, les deux Régions ont souhaité être informées .

- Désignation de membres du CLIS : le Conseil Régional de Lorraine a désigné Mme Nelly JAQUET afin de le représenter au sein du CLIS. Concernant la désignation d'un député, suite à la démission de M. LENOIR, M. le Préfet rappelle à M. MARIE que l'Assemblée Nationale a été saisie via le ministère de l'Industrie.

- Communication : la commission « communication » propose une publication de l'annonce du CLIS dans un supplément du TV Mag diffusé en octobre en Champagne-Ardenne à l'occasion des journées des Métiers d'Art (200 000 exemplaires).

La proposition est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

M. FERNBACH demande que la question du plan de communication du CLIS soit inscrite à l'ordre du jour du prochain bureau.

- M. WOJCIK demande si, lors de la réunion du CISSCT du 14 septembre, il a été évoqué par les intervenants au fond du puits d'éventuelles gênes (maux de tête). M. PIGUET indique qu'un tel sujet n'a pas été évoqué et qu'il n'en a pas entendu parler par ailleurs.

- Revue de presse : Mme MALFAIT-BENNI attire l'attention des membres du bureau sur le courrier adressé par M. NAMY au Ministre de l'Economie et des Finances, suite à sa réponse à une question de M. MASSON, sénateur

de Moselle (Articles de l'Est Républicain des 4 et 8 septembre), concernant l'échéance de 2006. Pour MM. FLEURY et MARIE, la réponse du Ministre montre que la Loi Bataille a pleinement joué son rôle, en bafouant la démocratie. M. le Préfet souligne justement que, de façon démocratique, le dernier mot reviendra au Parlement. M. MARIE rappelle les propos du Ministre de l'Industrie présent à Poissons en 1994, selon lesquels il y aurait en 2006 au Parlement une large majorité favorable au stockage (se débarrassant ainsi du problème dans une circonscription la plus lointaine possible), et que seuls les quelques parlementaires de la zone concernée s'y opposeraient peut-être.

- En réponse à M. FLEURY, M. PIGUET confirme qu'il y aura une mise au point dans « La vie du labo » concernant la question de la transposition des données. Le texte sera préalablement envoyé aux membres du bureau.

8) Date et lieu du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le lundi 25 octobre 2004, à 18h00, à la Préfecture (salle Maginot).